

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, À L'OCCASION DE
L'OUVERTURE DE LA 1ÈRE ÉDITION DE E_RDC,
SUR LE THÈME « INVESTIR DANS LE NUMÉRIQUE EN RDC »**

Kinshasa - Hôtel Pullman, Mercredi 19 Février 2020



**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Et Chefs des Missions diplomatiques,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers compatriotes,**

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous à l'occasion du lancement des rencontres sur E_DRC 2020.

Les technologies de l'information et de la communication ont engagé l'humanité dans une nouvelle manière de gérer et de servir.

Lors de mes différentes interventions en rapport avec le numérique en République Démocratique du Congo, j'ai mis en exergue de manière répétée la nécessité d'en faire un des vecteurs incontournables du développement de notre pays.

En effet, l'accès aux connaissances, la gestion de l'information des données, l'éradication de la fraude, l'augmentation des revenus de l'État ainsi que le renforcement de la bonne gouvernance ont connu des avancées significatives à travers le monde depuis l'émergence des nouvelles technologies. Bien qu'en retard, le continent africain s'inscrit dans le même processus et notre pays la République Démocratique du Congo ne pourra rattraper son retard, ni envisager son émergence sans un recours massif aux moyens modernes de communication et de gestion de l'information offerts par les NTIC.

Il sied de noter que la République Démocratique du Congo est entrée dans l'histoire mondiale des télécommunications, notamment par :

- L'établissement du premier réseau de télécommunications par satellite en Afrique à l'époque Cela s'appelait Rezatelsat devenu aujourd'hui Renatelsat avec une cinquantaine de sites parsemés sur le territoire national ;
- Le lancement de l'un des premiers réseaux de téléphonie mobile dans le monde, entraînant ainsi la dérégulation du marché et la tombée du monopole naturel de l'État dans le secteur sur le continent.

Toutefois, par manque de politique d'investissement systématique dans les plateformes ainsi acquises, la République Démocratique du Congo accusera plus tard un retard considérable dans le déploiement des infrastructures nécessaires au développement du secteur.



Avec les avancées du numérique de la dernière décennie, force est de constater que l'insuffisance de ces infrastructures, a préjudicié la République Démocratique du Congo quant à sa capacité d'absorber et de répandre les nouvelles technologies de l'information et de la communication. En outre, il en résulte que le coût d'accès à internet en République Démocratique du Congo est l'un des plus élevés du continent.

En vue de palier à ce déficit, et tenant compte de nos contraintes financières en rapport avec les investissements conséquents que ces prérequis nous imposent, l'État Congolais se doit d'être innovateur dans son approche pour la mobilisation des ressources nécessaires y afférentes.

Pour ce faire, la consolidation des infrastructures de base existantes en vue de leur expansion sur le territoire national, l'appui au processus de dématérialisation de l'administration publique, l'augmentation du taux d'intégration financière de nos populations et tous les autres sujets connexes, devraient régulièrement faire l'objet de réflexions poussées, à l'occasion de ces rencontres pour lesquelles Je salue l'initiative du Ministre en charge des PTNTIC et je l'invite à maintenir un cadre ouvert de discussion et de partenariat avec les investisseurs du secteur privé.

Aussi, au regard du caractère transversal du secteur des PTNTIC, j'encourage les différents ministères, services et organes publics à ne ménager aucun effort pour accompagner la matérialisation du programme du Gouvernement au sein duquel se situe le projet du Ministre en charge des PTNIC, qui nous réunit en ce jour.

À l'auguste assemblée, je vous réitère mon engagement à m'impliquer personnellement dans la réussite des partenariats techniques et financiers à construire au terme de ces échanges un cadre normatif. Je vous invite donc à réfléchir ensemble de manière active sur les mécanismes pour la mise en place d'un développement porteur de croissance.

C'est ici le lieu de rappeler aux uns et aux autres que j'avais déjà validé le plan du numérique à l'horizon 2025 issu de ma vision, la cérémonie de ce jour constitue donc, une opportunité de réfléchir sur les actions de la mise en œuvre de ce plan. L'année 2020 souvenez-vous étant celle de l'action.

L'Agence de développement du numérique qui sera créée par le décret du Premier Ministre sera chargée de contacter les investisseurs pour accompagner l'État dans cette noble initiative qui nécessite beaucoup de moyens.

Ainsi, je déclare ouverte la première édition de E_DRC 2020 sur le thème « Investir dans le numérique en République Democratique du Congo ».

Je vous remercie.